

Information compteurs électriques (année test 2026)

Comme nous vous avons informés, et comme nous sommes encore en phase de test cette année, le système de facturation d'électricité par forfait va être supprimé que à la fin de cette saison en faveur d'un décompte calculé en fonction de compteur individuel.

Au moyen d'un accès personnel sur votre compteur électrique (en ligne site Web) vous aurez la possibilité de consulter votre consommation d'électricité à tout moment durant la saison.

Avenches Tourisme a décidé que ce service supplémentaire est payant et coûte CHF 50.00 par année sous forme d'abonnement pour le code utilisateur et le mot de passe.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter par email camping@avenches.ch d'ici au **20.02.2026** au plus tard. La première facture vous sera envoyée directement après votre inscription.

Il est tacitement prolongé d'un an et figurera dès 2027 sur la facture d'électricité à la fin de l'année, sauf s'il est résilié jusqu'à fin de septembre par écrit.

Important : aucune information quant à votre consommation électrique ne pourra être donnée par le personnel extérieur, aux guichets, téléphone ou emails aux personnes non-abonnées à cet accès à distance.

Néanmoins pour clore cette phase test et à titre d'information, **un récapitulatif personnalisé de votre consommation d'électricité** vous sera envoyée en fin d'année.

Dès 2027, votre consommation réelle sera facturée aux tarifs suivants (hors TVA) :

Compteur électrique

- Location	CHF	15.00 / an
- Aménagement	CHF	15.00 / an
- Consommation	CHF	00.45 par kWh

Nous vous remercions de prendre bonne note et restons volontiers à disposition pour tout complément d'information.